

L'Onction des Malades

L'Église est « en quelque sorte le sacrement » du Christ. Elle est témoin de sa résurrection et signe de sa présence actuelle dans le monde des hommes.

Aujourd'hui comme hier, l'Église exerce un ministère de guérison. Dès les premiers siècles, elle privilégie les malades ; pardon des péchés et prière de guérison sont alors intimement liés. Considérée comme sacrement dès le Ve siècle, l'onction des malades devient plus tard « l'extrême-onction » donnée aux mourants. Il faut attendre le Concile Vatican II (1962-1965) pour retrouver l'onction au sens des premiers siècles.

Dans l'histoire du sacrement de l'onction des malades, on peut déceler quatre étapes :

- **Aux premières heures du christianisme (Ier-IIe siècles)** : Prière et onction sur les malades.
- **Expansion du christianisme (IIIe-VIIIe siècles)** : Spiritualisation progressive du sacrement.
- **Du Moyen Age à nos jours (IXe-XXe siècles)** : De l'onction des malades à l'extrême-onction.
- **Vatican II et ses conséquences (1965)** : Le sacrement de l'onction des malades.

Hormis l'évangile de Marc 6, 13 et l'épître de Jacques 5, 12-20, il n'existe aucun témoignage clair sur l'onction des malades avant le début du IIIe siècle. Et pourtant le comportement de Jésus dans les évangiles est clair : il s'intéresse spécialement aux exclus et aux marginaux (1), il rencontre beaucoup de malades et d'infirmes (2) et il conseille à ses disciples de faire de même (3).

Mais aucune pratique originale ne semble ensuite exister, sauf l'invitation de Jacques dans les années 80-90 à appeler les presbytres ou les chefs de l'Église à faire une onction sur le malade et à prier (4). Il s'agit là d'un service de charité et cette onction semble avoir un pouvoir analogue à celui que Jésus avait donné à ses apôtres pour guérir les malades. Faite avec de l'huile d'olive (5), cette onction symbolise l'action de grâce de Dieu. La formule « le Seigneur le relèvera » utilisée en Jacques 5, 15 évoque sûrement aussi la résurrection. Les presbytres (6) demandent ainsi la force du Christ pour une guérison spirituelle, condition de la santé corporelle.

• L'épître de Jacques 6, 14-16 et l'évangile de Marc 6, 13 sont les références sur lesquelles la liturgie des malades va s'appuyer tout au long de l'histoire de l'Église. Ces textes permettent d'enraciner la double signification permanente de cette pratique : guérison et rémission des péchés.

• Le premier rituel attesté se trouve dans « La Tradition apostolique » du début du IIIe siècle. Cet ouvrage d'Hippolyte de Rome aura une certaine influence sur les formulaires ultérieurs.

Dans « La Tradition apostolique », à la fin de la prière eucharistique, l'évêque bénit l'huile des malades. C'est cette bénédiction qui est essentielle et non l'onction faite ensuite (7). L'application de l'huile peut-être effectuée par n'importe qui, y compris par le malade lui-même (ce qui demeure à Rome jusqu'au milieu du VIIIe siècle). Il peut s'agir d'une onction, parfois d'une absorption.

Les pratiques, aux cours des siècles suivants, accentuent progressivement la spiritualisation des effets de l'onction. Au départ, la guérison corporelle est presque la seule mentionnée. Petit à petit s'y ajoute la rémission des péchés. Celle-ci tend bientôt à prendre place la plus importante. Elle estompera l'insistance antérieure sur l'effet de guérison. Ainsi, à la fin du IVe siècle, des « Constitutions apostoliques » (rédigées à ANTIOCHE ?) indiquent que la bénédiction faite par l'évêque, ou en son absence par le prêtre, confère à l'huile une efficacité pour « produire la santé » et « mettre en fuite les démons » (8).

A la même époque, l'Euchologe égyptien, dit de Sérapion, propose une formule pour l'huile des malades qui, outre la guérison, demande la rémission des péchés (9). Dans le même sens, un certain nombre d'auteurs s'expriment sur la pratique de l'onction des malades. Au début du Ve siècle, le pape Innocent 1^{er} écrit à l'évêque de Gubbio qu'il est de son rôle de bénir l'huile et, s'il n'a pas d'empêchement, de faire l'onction (10). Au VIe siècle, Césaire d'Arles propose, pour lutter contre la médecine magique, des rites qui assurent aux fidèles en même temps la guérison corporelle et le pardon des péchés (11).

Au VIIe siècle, Eloi, évêque de NOYON, poursuit le combat de Césaire d'ARLES : il invite le malade à mettre sa confiance en la seule miséricorde divine et lui recommande, en plus de l'onction, la communion eucharistique (12).

Un siècle avant la réforme carolingienne, Bède le vénérable insiste sur l'importance de la bénédiction épiscopale (13) et évoque l'application d'huile par les laïcs et les prêtres. Il ajoute la possibilité de célébrer la pénitence par une accusation, aux prêtres pour les péchés graves, aux fidèles pour les fautes légères. On a donc à cette époque un lien entre la pénitence et l'onction des malades.



- L'ensemble des Églises orientales a un rituel assez dépendant du rituel byzantin (VIIIe siècle). Celui-ci comporte quelques prières pour bénir l'huile et quelques autres sur les malades. Deux formules, encore en usage aujourd'hui, sont les plus fréquemment utilisées, l'une pour la bénédiction de l'huile (14), l'autre appelée prière sur le malade, qui bientôt accompagnera l'onction (15).

- Le rituel est inséré, dès le XIe siècle, dans un grand ensemble liturgique, souvent lié à la concélébration eucharistique. Les onctions se font alors avec un pinceau sur le front, le menton, les narines, la bouche, la poitrine et les mains.

- Dans tous les rites orientaux on lit le texte de l'épître de saint Jacques.

- Chez les Arméniens, les coptes et les Syriens occidentaux, le rite reçoit le nom de « ordo de la lampe » car les onctions sont faites avec l'huile de la lampe.



- Depuis les premiers siècles, l'onction des malades est l'objet d'une piété populaire très importante. En faisant une onction d'huile bénite par l'évêque, ou provenant parfois des lampes placées sur les tombes des saints, on demande une guérison corporelle et spirituelle.

- A l'approche de la fin du premier millénaire, la pratique de l'onction devient de plus en plus liée aux prêtres. A la spiritualisation commencée vers les IIIe et IVe siècles s'ajoute une certaine sacerdotalisation de l'onction.

- En Orient et parfois en Occident, existe une certaine confusion entre l'huile des malades et l'huile des catéchumènes ; de même entre l'onction des malades et la pénitence.

Jusqu'au Concile de Trente

Les premiers sacramentaires romains (ceux d'Hadrien et de Gélase, VIIe-VIIIe siècles) ne faisaient mention ni d'imposition des mains, ni d'onction. Ils proposaient seulement des oraisons : prière pour la visite des malades ou prière sur le pénitent.

Par contre, avec la réforme carolingienne, les sacramentaires du IXe siècle insèrent fréquemment les textes de l'onction et de l'imposition des mains au milieu des oraisons. Chez les Celtes, la visite du malade et l'onction donnent lieu à une messe abrégée. A cette époque, il n'est plus question que les fidèles puissent se servir de l'huile pour les malades.

Le pontifical de 950, qui se répand rapidement dans toute l'Église latine, propose deux grands rituels des malades. Le premier concerne la visite du malade et ne comporte pas d'onction. Il consiste, après la salutation faite au malade par le prêtre, l'aspersion et l'encensement, à prier et à chanter, en particulier des versets de psaume. Le tout se termine par une formule de bénédiction du malade.

Le second rituel comporte l'onction et suppose que le malade s'est déjà confessé. Il ajoute à l'onction la communion sous les deux espèces, et des formules de bénédiction.

Pour les rites de l'onction, trois manières de procéder sont désormais en usage. La plus simple fait accomplir les onctions pendant la récitation de l'ensemble des formules prévues. La seconde fait accompagner chaque onction d'une formule déclarative propre (16) qui accentue le caractère pénitentiel du rite. La troisième manière réduit aux cinq sens le nombre des onctions et accompagne chacune d'une formule dépréciative (17) dont s'inspirera celle qui deviendra classique.

Progressivement le sacrement de l'onction sera donné, non plus en vue de la guérison d'un malade, mais pour préparer un chrétien à la mort. La communion eucharistique qui faisait partie des rituels antérieurs devient le viatique, comme en témoigne le pontifical de la Curie

romaine du XIII^e siècle. Mais le terme d'extrême-onction apparaît dans les rituels vers le XV^e siècle.

Dans les siècles précédents, les moines avaient donné aux rituels une dimension quelque peu démesurée. Le monastère de CLUNY propose un rituel abrégé (XI^e-XIII^e siècles) : le malade doit se confesser à l'avance ; les onctions sur les cinq sens et la communion sont accompagnées par la prière de la communauté. Les Franciscains popularisent cette version abrégée du rituel.

En réponse aux chrétiens d'Orient, le Concile de Florence expose la doctrine et la pratique de l'Église latine concernant l'extrême-onction, environ un siècle avant le Concile de Trente (18).

Le Concile de Trente

Le Concile consacre assez peu de temps à l'extrême-onction qu'il aborde dans la même session que le sacrement de pénitence. L'une de ses préoccupations est d'affirmer la doctrine de l'Église catholique (19) en réponse aux thèses de LUTHER et de CALVIN. Ceux-ci n'acceptent pas que l'Église ait réservé ce sacrement aux mourants (20). Le Concile déclare que l'extrême-onction est vraiment un sacrement et que seul le prêtre peut donner l'onction. Il renforce le lien précédemment valorisé entre la pénitence et l'extrême-onction (21).

● Avant le Concile Vatican II, certains éléments sont clairs pour le sacrement de l'extrême-onction :

- L'huile utilisée a été consacrée le Jeudi Saint.
- L'onction se fait sur les cinq sens, celle sur les reins est définitivement supprimée en 1917.
- La parole qui accompagne l'onction est, depuis des siècles, la même demande de pardon (17).
- Le ministre est obligatoirement le prêtre de la paroisse ou de l'hôpital.
- Sont exclus du sacrement, les enfants avant l'âge de raison, les aliénés ou les malades inconscients.
- Le sacrement est réitérable en cas de maladie nouvelle ou si un mieux a été observé avant une rechute.
- Pour recevoir l'extrême-onction, le malade doit avoir vécu le sacrement de pénitence et reçu le viatique. Cet usage de donner la communion avant l'onction, devenu général dans l'Église latine, est pourtant contraire à la coutume antique.

● Avec le Concile Vatican II, l'extrême-onction redevient l'onction des malades.

La « Constitution sur la liturgie », de Vatican II, sans oser refuser le mot « extrême-onction », utilise l'expression « onction des malades » (22) et rejette la coutume d'attendre l'état extrême de la maladie.

Le rituel de l'onction des malades est promulgué par Paul VI le 30 novembre 1972, publié le 18 janvier 1973 et adapté en français en 1976 sous le titre de « Rituel de l'onction des malades et de leur soin pastoral ». Il comporte trois parties :

- L'une est consacrée aux malades : la visite, la communion et l'onction. Sont soulignées l'importance de la présence fraternelle et la nécessité d'une véritable adaptation du rituel à chaque malade.
- La seconde partie est consacrée aux mourants : le viatique, l'onction en cas de péril prochain de mort, la confirmation et la recommandation des mourants.
- La troisième partie offre un choix de textes bibliques. Une comparaison entre le rituel de Paul V et celui de Paul VI est révélatrice du chemin parcouru (25).



- La formule sacramentelle est modifiée. Elle lie le don de la grâce, œuvre de l'Esprit, et le salut du corps (23). La demande de libération du péché s'accompagne d'une prière pour le relèvement du malade.
- La bénédiction des huiles le Jeudi Saint est modifiée dans le même sens.
- Le rite nouveau comporte seulement deux onctions, sur le front et sur les mains.
- Là où l'huile d'olive n'est pas disponible, on peut utiliser une autre huile à condition qu'elle soit d'origine végétale.
- Le geste traditionnel de l'imposition de la main, rétabli en 1925 est mis en valeur. Il se fait en silence.
- Le rituel suggère, quand il est possible, d'insérer l'onction dans la célébration liturgique plus complète : pénitence, onction, eucharistie. L'ordre des sacrements est modifié par rapport aux siècles précédents (24).
- Comme précédemment, seuls les prêtres peuvent donner l'onction aux malades.



Aujourd'hui, se multiplient les célébrations communautaires du sacrement pour les personnes âgées. Elles se réalisent en paroisse, parfois dans les hôpitaux ou dans les maisons de retraite, à un certains temps liturgiques ou au cours de pèlerinages. Cette proposition du sacrement faite largement aux personnes du troisième âge a un avantage : elle familiarise les personnes âgées avec ce geste du Seigneur qu'elles pourront recevoir de nouveau à la fin de leur vie. Cette pratique comporte pourtant le risque de transformer l'onction des malades en sacrement de la vieillesse, ce qui n'est pas sans inconvénient.

LA CELEBRATION DE L'ONCTION DES MALADES SELON LE RITUEL DE 1972

TEMPS DE L'ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> ● Salutation ou rite de l'eau bénite ● Préparation pénitentielle (elle peut aussi être placée après l'écoute de la parole) ● Prière
TEMPS DE LA PAROLE	<ul style="list-style-type: none"> ● Textes bibliques ● Prière pénitentielle (si elle n'a pas déjà eu lieu)
TEMPS DES SIGNES	<p>Quatre schémas aux choix qui suivent cette structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Monition ● Litanie et imposition des mains (en silence) ● Action de grâces sur l'huile bénite par l'évêque à la messe chrismale ● L'onction sur le front et sur les mains ● Prière après l'onction : <ul style="list-style-type: none"> - intentions de prières - oraison par le prêtre ● Notre Père ● Éventuellement communion
TEMPS DE L'ENVOI	<ul style="list-style-type: none"> ● Bénédiction trinitaire ● Envoi

(1) Luc 17, 19 ; Matthieu 9, 20-22 ; Matthieu 15, 21-28 ; Marc 10, 46-52.

(2) Matthieu 9, 27 ; Matthieu 8, 5-13 ; Luc 8, 40-52 ; Marc 6, 53-56 ; Matthieu 11, 5.

(3) Marc 6, 13.

(4) L'un de nous est-il malade ? Qu'il fasse appeler les anciens de l'Église et qu'ils prient après avoir fait sur lui une onction d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le patient ; le Seigneur le relèvera et, s'il a des péchés à son actif, il lui sera pardonné. Confesser-vous donc vos péchés les uns aux autres et priez les uns pour les autres afin d'être guéris.

Epître de Jacques 5, 14-16 (vers 80-90)
(Traduction TOB. Cerf).

(5) Dans les pays bibliques, l'huile d'olive est l'un des produits essentiels de l'agriculture qui, avec le blé et le vin, représente la civilisation et la vie. (Lire Deutéronome 7, 13).

(6) Les presbytres [...] doivent être compatissants et miséricordieux envers tous. Qu'ils ramènent les égarés, qu'ils visitent les malades.

Polycarpe, évêque de Smyrne (martyr vers 160)
Lettre aux Philippiens 6, 1.

(7) Si quelqu'un offre de l'huile, que l'évêque rende grâce de la même manière que pour l'oblation du pain et du vin. Qu'il s'exprime non pas dans les mêmes termes, mais dans le même sens, en disant : « De même qu'en sanctifiant cette huile tu donnes, ô Dieu, la

sainteté à ceux qui en sont oints et qui la reçoivent, [cette huile] dont tu as oint les rois, les prêtres et les prophètes, qu'ainsi elle procure le réconfort à ceux qui en goûtent et la santé à ceux qui en font usage.

Hippolyte (170-235 ?). **La Tradition apostolique** 5.

- (8) L'évêque demande au Seigneur de conférer à l'eau et à l'huile « efficacité pour produire la santé, chasser les maladies, mettre en fuite les démons, déjouer les embûches ».

Constitutions apostoliques (fin IVe ou début Ve siècle).

- (9) L'Euchologe demande aussi « l'intégrité de l'esprit, de l'âme et du corps (1 Th 5, 23) afin que soit glorifié le nom de Jésus Christ qui pour nous a été crucifié et est ressuscité, qui a porté nos maladies et nos faiblesses (Is 53, 4) et qui viendra juger les vivants et les morts ».

Euchologe égyptien, dit de Sérapion (IVe ou Ve siècle)
dans A. Hamman, **Prières des premiers chrétiens**, DDB p. 139.

- (10) Ce texte [Epître de Jacques 5], on ne peut en douter, doit s'entendre des fidèles malades, de ceux qui peuvent être oints de la sainte huile d'onction. Cette huile confectionnée par l'évêque, ce n'est pas seulement ceux qui sont revêtus du sacerdoce, mais aussi tous les chrétiens qui ont le pouvoir d'en user pour faire l'onction, quand la maladie les presse, eux ou les leurs.

Innocent 1^{er} (page de 401 à 417), **Lettre à l'évêque de Gubbio**, Dz 99,
dans Dumeige, **La Foi catholique**, n° 875.

- (11) Toutes les fois qu'une maladie quelconque sera survenue, que le malade reçoive le corps et le sang du Christ, qu'humblement et fidèlement il réclame l'huile bénite par les prêtres, qu'ensuite il oigne son corps pour que ce qui est écrit s'accomplisse en lui [...]

Vous constatez, frères, que celui qui, dans une maladie, court à l'église, méritera de recevoir la santé du corps et d'obtenir la rémission des péchés.

Puisque donc les deux biens nous pouvons les trouver dans l'église, pourquoi, en recourant aux enchanteurs, aux sources et aux arbres, aux amulettes diaboliques, aux haruspices et aux devins, de malheureux hommes s'acharment-ils à se faire un mal immense ?

Césaire d'Arles (470-542), **Sermon** 13.

Voici encore, très chers, comme nous l'avons déjà dit plus haut, une ruse néfaste du persécuteur caché. Quand leurs fils sont épuisés par les tentations ou les maladies, des mères courent, tout en pleurs et frappées de stupeur, et ce qu'il y a de pire, sans recourir avec empressement ni au remède [que leur propose] l'Église, ni à l'auteur de la santé et à l'eucharistie du Christ, et, comme il est écrit, elles devraient faire l'onction avec l'huile bénite par les prêtres et placer tout leur espoir en Dieu. Elles font tout le contraire et, tandis qu'elles cherchent la santé du corps, elles trouvent la mort des âmes.

Césaire d'Arles (470-542), **Sermon** 52.

- (12) Toute les fois qu'une maladie quelconque sera survenue, qu'on n'interroge ni les enchanteurs, ni les devins, ni les sorciers, ni les charlatans et qu'on n'applique pas des phylactères diaboliques aux sources, aux arbres ou aux embranchements des routes. Mais que le malade mette sa confiance en la seule miséricorde divine, qu'il reçoive avec foi et dévotion l'eucharistie du corps et du sang du Christ, et qu'il soit fidèle à demander à

l'Église l'huile bénite dont il oindra son corps au nom du Christ. – « Et, selon l'apôtre, la prière faite avec foi rendra la santé au malade et le Seigneur le soulagera », et il recouvrera, non seulement la santé du corps, mais celle de l'âme.

Saint Eloi (v.588-660) **Vita Eligii**, P.L. t. LXXXVII, col. 529 A.B.

- (13) D'où il résulte avec évidence que cette coutume de la sainte Église est un legs des apôtres, qui consiste à oindre les possédés ou n'importe quels autres malades d'huile consacrée par la bénédiction épiscopale.

Bède le Vénérable (672-735) dans P.L. t. XCII, col. 188 B.

- (14) Seigneur, qui, dans votre pitié et votre compassion, guérissez les tourments de nos âmes et de nos corps, vous-même, Maître, sanctifiez cette huile pour qu'elle devienne un remède pour ceux qui en sont oints et qu'elle fasse cesser toute souffrance, toute souillure charnelle ou spirituelle et tout mal, afin qu'en cela également soit glorifié votre très saint nom, Père, Fils et Saint Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Rituel byzantin, connu d'après l'Euchologe du fonds Barberini
(VIIIe siècle)

- (15) Père saint, médecin des âmes et des corps, qui nous avez envoyé votre Fils unique, notre Seigneur et notre Dieu, pour guérir toute maladie et pour préserver de la mort, délivrez aussi, par la grâce de votre Christ, votre serviteur ici présent de l'infirmité corporelle qui le tourmente ; et vivifiez-le selon votre bon plaisir, pour qu'il vous rende, par ses bonnes œuvres, de justes actions de grâces.

Rituel byzantin, connu d'après l'Euchologe du fonds Barberini
(VIIIe siècle)

- (16) Par exemple :

Je t'oins les yeux de l'huile sainte, pour que tout ce que tu as commis par un regard non permis soit expiré par l'onction de cette huile.

Sacramentaire du XIe siècle.

- (17) Par cette onction et sa très douce miséricorde, que le Seigneur te pardonne tous les péchés que tu as commis par le regard.

Rituel romain.

- (18) Le cinquième sacrement est l'extrême-onction, dont la matière est l'huile d'olive bénite par l'évêque. Ce sacrement ne doit être donné qu'au malade dont on craint qu'il meure. On doit l'oindre aux endroits suivants : aux yeux, à cause de la vue ; aux oreilles, à cause de l'ouïe ; aux narines, à cause de l'odorat ; à la bouche, à cause du goût et de la parole ; aux mains, à cause du toucher ; aux pieds, à cause de la marche ; aux reins, à cause du plaisir qui y réside. [...] Le ministre de ce sacrement est le prêtre.

Concile de Florence (1439), **Décret pour les Arméniens**, Dz 700,
dans **Dumeige, La foi catholique**, n° 877.

- (19) Cette onction doit être faite aux malades, à ceux surtout dont l'état est si dangereux qu'ils semblent arrivés à la fin de leur vie, ce qui lui a fait aussi donner le nom de sacrement des mourants. Si les malades, après avoir reçu l'onction, recouvrent la santé, ils pourront de nouveau recevoir l'aide et le secours de ce sacrement, au cas où ils viendraient à tomber pareillement dans une situation critique pour leur vie.

Concile de Trente, session XIV (1551), Dz 910,
dans Dumeige, **La foi catholique**, n° 881.

- (20) Mais qui plus est, la promesse de l'apôtre dit expressément que « la prière de la foi sauvera le malade et que le Seigneur le soulagera ». Vois, l'apôtre prescrit par là qu'il y ait onction et que l'on prie pour que le malade soit guéri et soulagé, c'est-à-dire qu'il ne meure pas et que ce ne soit pas là une dernière onction, ce que prouvent, jusqu'à ce jour, les prières qui accompagnent l'onction, qui demandent la guérison du malade. A l'inverse, ils disent, eux, que l'onction ne doit être donnée qu'à ceux qui vont décéder, ce qui veut dire qu'ils doivent ni être guéris, ni être soulagés.

Martin Luther, **Œuvres II**, p. 253-257.

- (21) Il a paru bon au saint Concile d'ajouter à la doctrine précédente sur la pénitence ce qui suit sur le sacrement de l'extrême-onction, dont les Pères ont jugé qu'il était la consommation non seulement de la pénitence, mais aussi de toute la vie chrétienne qui doit être une pénitence perpétuelle.

Concile de Trente, session XIV (1551), Dz 907,
dans Dumeige, **La foi catholique**, n° 878.

- (22) L'extrême-onction, qu'on peut appeler aussi et mieux l'onction des malades, n'est pas seulement le sacrement de ceux qui se trouvent à toute extrémité. Aussi, le temps opportun pour le recevoir est déjà certainement arrivé lorsque le fidèle commence à être en danger de mort par suite d'affaiblissement physique ou de vieillesse.

Concile Vatican II, **Constitution sur la liturgie**
« **Sacrosanctum concilium** » (1963), n° 73.

- (23) Par cette onction sainte, que le Seigneur, en sa grande bonté, vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint. – Amen.

Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève. – Amen.

Rituel, 1973.

- (24) **Ordre pour la célébration des sacrements**

Avant Vatican II	Avec Vatican II
Pénitence ↓ Eucharistie ↓ Extrême-onction	Pénitence ↓ Onction ↓ Eucharistie
L'eucharistie comme viatique (passage) vient avant l'onction, ce qui est non-conforme à la tradition.	Même si le malade n'est pas en danger immédiat, l'eucharistie lui apporte la grâce pascale qui l'aidera à vivre sa maladie : l'eucharistie est « vivres » pour la route.

(25) Comparaison des deux rituels

RITUEL DE PAUL V - 1614	RITUEL DE PAUL VI – 1972 (en français, 1977)
<ul style="list-style-type: none">● Sacrement donné aux malades en âge de raison en danger de mort aux vieillards proches de la mort● Onction sur les cinq sens, avec l'huile bénite par l'évêque, avec une formule répétée chaque fois : « Que, par cette sainte onction et sa douce miséricorde, le Seigneur vous pardonne tous les péchés que vous avez commis par la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat, le goût.● Cérémonie toujours semblable qui inclut<ul style="list-style-type: none">- confession et absolution- imposition des mains- onction sur les cinq sens, les pieds et les reins- prières finales.	<ul style="list-style-type: none">● Sacrement donné aux personnes dangereusement malades● Importance donnée à la méditation de la parole● Onction sur le front et les mains seulement, avec une formule dite en une seule fois : « N..., par cette onction sainte, que le Seigneur, en sa grande bonté, vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint. – Amen. Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève. – Amen. »● Célébration adaptée en fonction des malades et des circonstances<ul style="list-style-type: none">- selon qu'il s'agit d'un groupe restreint, en dehors de l'eucharistie ou au cours de l'eucharistie- selon qu'il s'agit d'un grand rassemblement festif.